CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10423** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2026**

ÉDITÉ LE 08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/10/1946

Raison sociale : ETABLISSEMENTS CHAIX

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/10/2006
Capital : 150 100

3 ALLEE DU TORRENT
LE PLAN DE GAP
05000 GAP

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 57 B 00012
Siret : 385 750 120 00011
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8100006-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.200016

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.200016

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 04 92 51 32 78 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
CHAIX BRUNO PRÉSIDENT

Site Internet : www.ets-chaix.fr
E-mail : ets.chaix@wanadoo.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 877 647 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	27/10/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	27/10/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E10423** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2026**

ÉDITÉ LE **08/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/10/1946
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/10/2006
Capital : 150 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 57 B 00012

Siret : **385 750 120 00011**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8100006-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.200016
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.200016
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS CHAIX**

3 ALLEE DU TORRENT
LE PLAN DE GAP
05000 GAP

Téléphone : 04 92 51 32 78 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.ets-chaix.fr
E-mail : ets.chaix@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHAIX BRUNO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/10/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.